



LETTRÉ PGSSE N°3 DECEMBRE 2020

EDITORIAL

Le PGSSE - Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux - est une démarche globale de gestion et de prévention des risques pour garantir et améliorer en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine.

Deux stratégies de déploiement du PGSSE peuvent être envisagées :

- soit la collectivité et son exploitant engagent la démarche en interne,
- soit elle décide de s'appuyer sur un prestataire extérieur.

Cette troisième lettre est consacrée à l'étape de rédaction d'un cahier des charges. Elle répond aux questions essentielles : pourquoi, quand, comment.

Le Syndicat mixte Eaux Marensin Marenne Adour « EMMA » est notre grand témoin.

Venez découvrir cet outil.

Eric Tardieu,

Directeur Général de l'OiEau



Lettre PGSSE N°3

Editorial	1
Dossier : Comment rédiger un cahier des charges	1
Un cahier des charges type pour accompagner les PRPDE	3
Un webinaire pour présenter le cahier des charges	4
Poursuite des formations en 2021	4
Les webinaires PGSSE de la Nouvelle Aquitaine	4



DOSSIER : COMMENT RÉDIGER UN CAHIER DES CHARGES

Rédiger un cahier des charges permet de décliner une méthodologie sur tout ou partie de cette démarche d'amélioration continue, chaque PGSSE étant unique, décliné en fonction des spécificités de chaque système de production et de distribution d'eau.

Un [cahier des charges type](#) est proposé par l'OiEau et l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Il est actualisé régulièrement, prenant ainsi en compte les retours d'expérience des PRPDE.



POURQUOI?



- ➔ Formaliser les attentes, les contraintes et les besoins de la PRPDE
- ➔ Cadrer la méthodologie
- ➔ Définir les bases de la collaboration
- ➔ Sélectionner un prestataire dans le cadre d'un marché public

« Sa vertu [du cahier des charges] : c'est effectivement un guide pour ceux qui veulent externaliser la demande et un guide pour ceux qui veulent le faire en régie. »

Y. Leroyer EMMA





PGSSE

Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux potables

Une approche globale de la sécurité sanitaire de l'eau

**PRÉVENIR
ANTICIPER
AGIR**

Quand ?

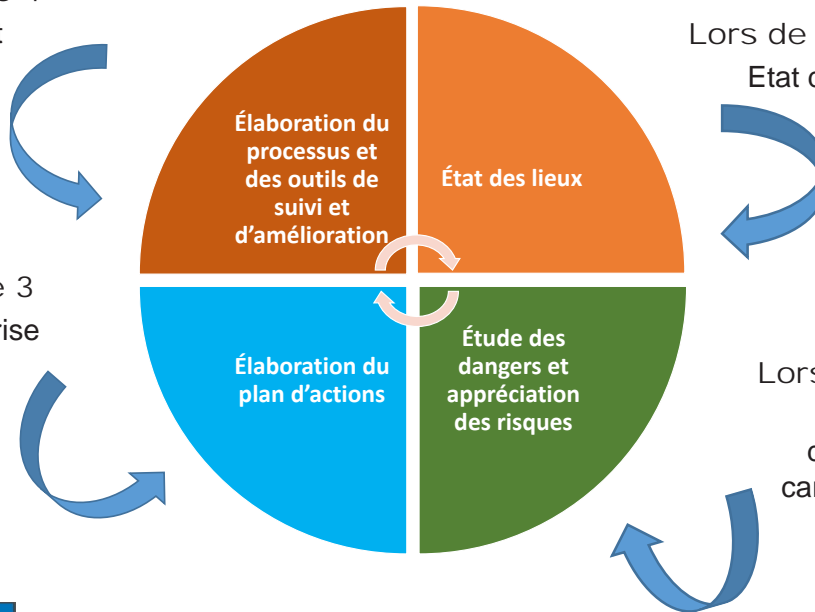
En fonction des besoins et des moyens :

Lors de la phase 4
Outils de suivi et d'évaluation

Lors de la Phase 1
Etat des lieux

Lors de Phase 3
Mesures de maîtrise

Lors de la Phase 2
Identification des dangers et caractérisation des risques

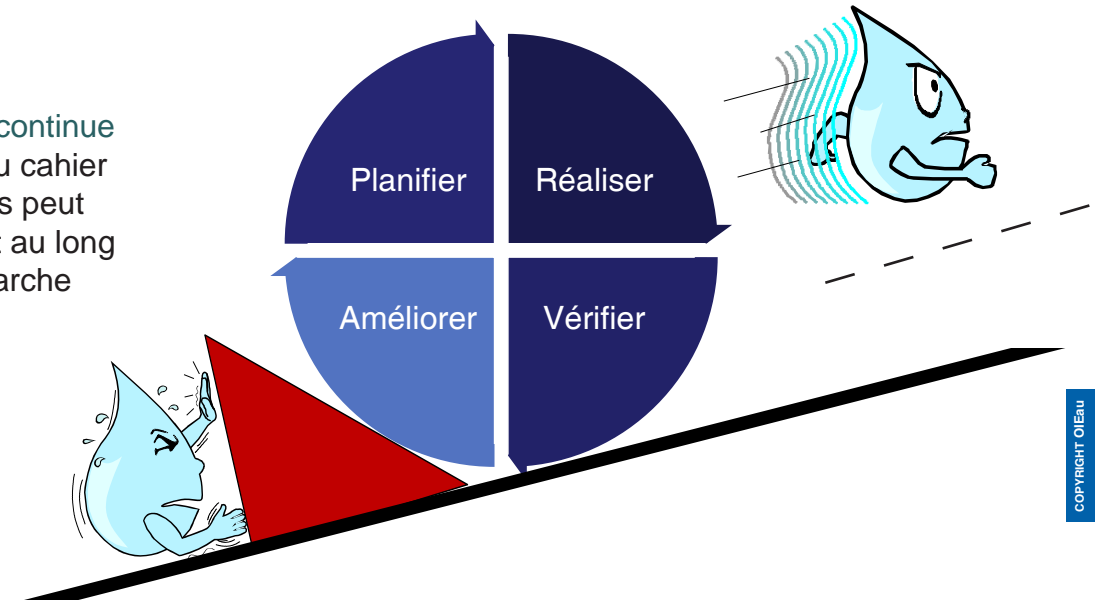


« Le cahier des charges est un réel outil pour la démarche. On a un document qui nous permet de penser les quatre grandes phases de cette démarche. »

Y. Leroyer EMMA



Amélioration continue
Le recours au cahier des charges peut intervenir tout au long de la démarche



COPYRIGHT OIEau



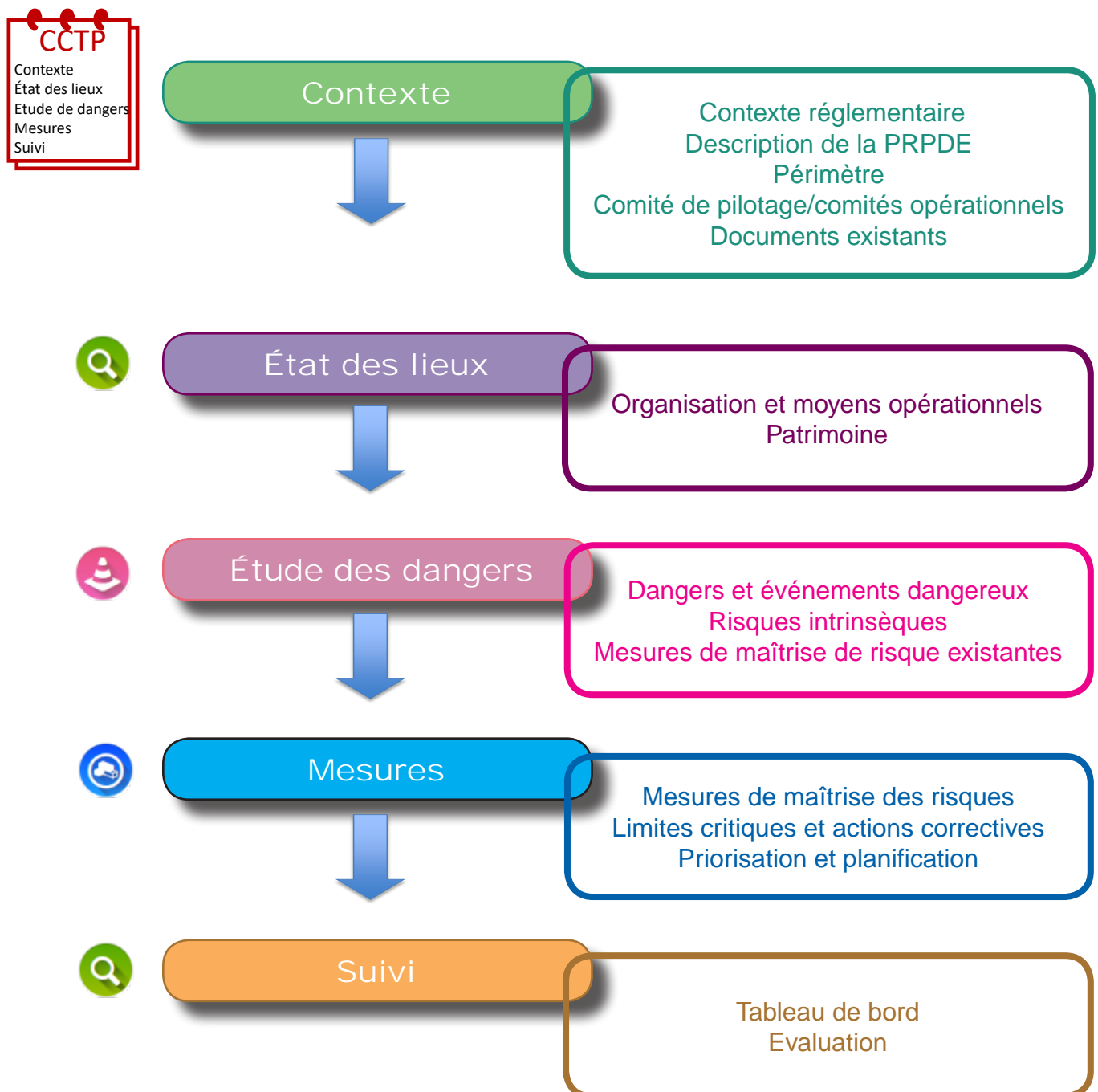
Un cahier des charges type pour accompagner les PRPDE

Un cahier des charges type a été rédigé par l'Office international de l'Eau. Il a été financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la mise en oeuvre de la mesure 12.3 du PRSE («Accompagner la mise en place des PGSSE»)

Ce cahier des charges type est évolutif, il prend en compte les retours d'expérience afin d'améliorer son contenu et de répondre aux besoins et aux attentes des PRPDE.

Conçu en mode linéaire, sous forme de phasage fixe, le prestataire et le PRPDE peuvent structurer leur approche en ayant recours à différentes méthodes et outils et des variantes sont possibles.

Les guides de l'OMS et de l'ASTEE sont compatibles avec ce Cahier des charges type.





PGSSE

Plan de Gestion
de Sécurité Sanitaire
des Eaux potables

Une approche globale de la sécurité sanitaire de l'eau

**PRÉVENIR
ANTICIPER
AGIR**

UN WEBINAIRE POUR PRÉSENTER LE CAHIER DES CHARGES

Ce webinaire a été financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la mise en oeuvre de la mesure 12.3 du PRSE ("Accompagner la mise en place des PGSSE"). Il a pour objectif de présenter le cahier des charges type proposé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et l'Office International de l'Eau.

Des
quizz

54
Participants



Des réponses
à vos
questions

485
vues

POURSUITE DES FORMATIONS EN 2021

Dans le cadre de la mesure 12.3 du PRSE Nouvelle-Aquitaine ("Accompagner la mise en place des PGSSE"), l'ARS finance des sessions de formation à la démarche PGSSE. Elles sont organisées par l'Office International de l'Eau.

Les objectifs de la formation sont de connaître les principes de la sécurité sanitaire des eaux et la démarche PGSSE, de comprendre les différentes étapes de l'élaboration d'un PGSSE et d'être capable de mettre en place la démarche.



PROCHAINE SESSION

19 et 20 janvier 2021
à Périgueux

Télécharger le bulletin d'inscription à renvoyer à inscription.ars@oieau.fr

LES WEBINAIRES PGSSE DE LA NOUVELLE AQUITAINE

Les webinaires PGSSE de la Nouvelle Aquitaine ont pour objectifs d'accompagner les PRPDPE dans leur démarche.



Webinaire 5 : lundi 11 janvier 2021 de 14h à 16h

Intervenant : Xavier Goossens (OIEau)
Sujet : Retour d'expériences des COPIL PGSSE en Nouvelle-Aquitaine

Retrouvez tous les webinaires sur la chaîne Youtube de l'[OIEau](#)

MENTIONS LEGALES

<https://www.oieau.fr/documentation/publications/lettres-info/pgsse>

Si vous souhaitez vous désabonner, merci de cliquer sur le lien : « [Se désabonner](#) »

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles, cliquez

ici "[Politique de confidentialité](#)"

